



PROGRAMME
Climat municipalités
PHASE 2



Municipalité d'Ascot Corner

La Municipalité d'Ascot Corner s'est donnée pour mission de contribuer à la qualité de vie de ses citoyens, à la préservation de son environnement et à l'accroissement de son dynamisme économique, culturel et communautaire. Située en Estrie, à quelques minutes de Sherbrooke et sur le bord de la rivière Saint-François, la municipalité compte 3 255 habitants, une population actuellement en croissance.

Projet

Acquisition d'un système de bioaugmentation (Technologies Ecofixe)

Résumé

Afin de répondre à la croissance de sa population et aux besoins des entreprises sur son territoire, la Municipalité d'Ascot Corner doit accroître la capacité de traitement de ses eaux usées. Or, le traitement des eaux usées représente une part importante de ses émissions de gaz à effet de serre (GES). Au lieu d'agrandir ses installations, ce qui aurait entraîné des coûts et de nombreux impacts environnementaux, dont une augmentation de ses émissions de GES, elle dotera une de ses stations d'épuration (de type étangs aérés) d'un système de traitement biologique conçu par l'entreprise québécoise Technologies Ecofixe. Les objectifs du projet sont d'éviter une augmentation des émissions de GES et de la consommation énergétique des stations d'épuration. Cette technologie permettra d'augmenter, sans produit chimique, la quantité d'eaux usées traitées par les étangs aérés existants.

La Municipalité d'Ascot Corner s'est engagée à partager les impacts et résultats du projet pilote avec d'autres municipalités.

Saviez-vous que?

Selon l'inventaire québécois des émissions de GES, le traitement des eaux usées a produit 5,6 % des émissions du secteur des déchets en 2017, secteur qui produit 5,8 % des émissions totales de GES du Québec. Le traitement des eaux usées représente normalement entre 15 % et 45 % des émissions de GES des activités municipales.

Selon le ministère des Affaires municipales et l'Habitation (MAMOT), 70 % des municipalités québécoises sont dotées de stations d'épuration de type étangs aérés. Un grand nombre de ces stations ont été construites dans le cadre du Programme d'assainissement des eaux du Québec (PAEQ), débuté en 1978. Or, plusieurs d'entre elles ont atteint ou même dépassé leur capacité de conception. Les municipalités québécoises sont actuellement confrontées à un besoin urgent de solutions innovantes pour accroître la capacité de leur station d'épuration.

Sources : Inventaire québécois des émissions de gaz à effet de serre 1990-2017

MAMOT. 2014. Ouvrages de surverse et stations d'épuration. Évaluation de performance des ouvrages municipaux d'assainissement des eaux pour l'année 2013.

En ligne : www.environnement.gouv.qc.ca/eau/eaux-usees/ouvrages-municipaux/omaeu-mamot/2013.pdf

Principaux partenaires

- Fédération canadienne des municipalités

Aide financière accordée

210 485 \$ sur 778 235 \$

Durée

2019-2021

Pour en savoir plus

Marisol Labrecque,
présidente de Technologies Ecofixe
mlabrecque@ecofixe.com